

Montreuil, le 24 avril 2025

SÉCURITÉ ET SANTÉ



ILS ORGANISENT LA SOUFFRANCE, ORGANISONS LA RIPOSTE !

Afin de coller à leur trajectoire économique, les directions des entreprises ferroviaires, et notamment de la SNCF, sacrifient la sécurité et la santé des cheminots.

La CGT appelle l'ensemble des cheminots à s'organiser dans ses syndicats pour que plus personne ne risque sa vie en la gagnant !

Le constat en matière de santé et de sécurité pour les cheminots est édifiant !

Tous les jours, des cheminots sont exposés au risque amiante et au risque chimique, parfois sans même le savoir.

À la SNCF, en 23 ans, 780 cheminots sont morts suite à leur exposition à l'amiante lors de l'exercice de leur métier (chiffre au 30 septembre 2024).

Combien d'autres cheminots sont décédés sans que leur exposition à l'amiante soit formellement reconnue ou même déclarée ? Certainement des centaines malgré le déni des directions.

En novembre 2024, les directions des SA et GIE de la SNCF n'avaient pas réalisé les DTA 2024 (Diagnostic Technique Amiante pour 2024) de plus de 70 % des bâtiments dans lesquels travaillent ou circulent des cheminots. Pourtant, aucune mesure de prévention et de de préservation de la santé de ces cheminots n'a été mise en place par les directions.

De la même manière, dans les métiers du Matériel et de l'Équipement, les mesures de protection individuelle mises en place ne constituent pas une politique d'éradication de l'amiante. Elles sont insuffisantes et renvoient aux cheminots la responsabilité des directions.

Tous les jours, des cheminots sont en souffrance physique et psychologique au travail.

Réorganisations incessantes, stratégies d'individualisation, d'isolement et de perte de sens au travail, éclatement de l'entreprise et des collectifs de travail, nouvelle organisation du travail (flex office...), absence de reconnaissance, déclassement, ... sont autant de leviers utilisés par les directions pour créer un climat de résignation propice à un abaissement des conditions sociales.

Ils conduisent à une explosion de la souffrance au travail dont les conséquences et l'expression sont de plus en plus graves et multiples.

Une politique d'entreprise au coût humain exorbitant mais complètement assumée par les directions. Une réalité que les baromètres « C'est à Vous » ou autres statistiques bidons ne peuvent pas sérieusement dissimuler.

Tous les jours, des cheminots exercent leur métier dans des conditions de plus en plus dangereuses.



En 2024, le nombre d'accidents de travail (avec et sans arrêt) à la SNCF a augmenté de plus de 8 %. C'est la conséquence directe de la dégradation des conditions de travail, des sous-effectifs, du manque de moyens et de formation, du morcellement de l'entreprise, de la déréglementation en matière de sécurité...

Là encore, combien d'accidents de travail n'ont pas été déclarés (et donc pas comptabilisés) sous la pression de « challenges » conditionnant une part de la rémunération des membres d'un collectif de travail au nombre de déclarations ? Des centaines, des milliers... ?

Nous portons l'exigence de la protection de la santé et de la sécurité des cheminots avec des mesures locales concrètes avec des instances de proximité (CP SSCT : comités de proximité SSCT) pour améliorer les conditions de travail.

Nous revendiquons un nouveau statut pour tous les cheminots de la branche ferroviaire avec de nouvelles garanties individuelles et collectives en matière de conditions de vie et de travail.

**Le lundi 28 avril,
journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail,
PARTICIPONS AUX INITIATIVES LOCALES,
INVERSONS LA VAPEUR !**

Informez-vous et construisez la riposte
dans les syndicats de site CGT

